

Délibération sur le marché n° 1969R01AO

ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE :

FOURNITURE ET MAINTENANCE D'OUTILS DE COMPTAGE DE FLUX PIETONS

Assemblée Générale du 19 Juin 2019

Dans le cadre du dispositif MG2T, réseau régional des managers de centre-ville porté par la CCIR, 8 communes en Auvergne-Rhône-Alpes ont souhaité s'équiper d'un système de comptage de flux piétons afin de connaître de façon fiable la fréquentation de leurs centres-villes et mettre en œuvre des actions pertinentes pour leur redynamisation. Il s'agit de -Clermont-Ferrand (63) - Pays de l'Arbresle (69) - Moulins (03) - Moûtiers (73) - Aubenas (07) - Albertville (73) - Vichy (03) - Valence (26). Le dispositif offrira notamment la possibilité de mettre en place un véritable observatoire régional.

La CCIR Auvergne-Rhône-Alpes a lancé un marché en groupement de commande pour la fourniture et la maintenance des outils de comptage.

Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande, sans minimum ni maximum, d'une durée de 4 ans.

La Commission des marchés se réunit le 22 mai 2019 à la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Vu le compte-rendu de la procédure, l'analyse du marché et les critères de choix des offres, la Commission des marchés a émis un avis favorable à l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le marché a été attribué selon les conditions suivantes :

Société ECOCOMPTEUR (22), pour un montant estimé à 208 460 € HT.

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes demande à l'Assemblée Générale de l'autoriser à passer ce marché dans les conditions énoncées ci-dessus.

Note d'information

Sur les marchés nécessaires au fonctionnement courant

MARCHE N° 1969R01AO

**ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE : MISE EN PLACE DE SOLUTIONS
ANTIVIRUS ET ANTISPAM POUR LES CCI AUVERGNE-RHONE-ALPES**

LOT 1 : SOLUTION ANTIVIRUS POUR POSTES DE TRAVAIL ET VDI, TERMINAUX
MOBILES ET SERVEURS

LOT 2 : SOLUTION ANTISPAM EXTERNALISEE

Le marché régional pour le déploiement de solutions Antivirus et Antispam a été lancé par la CCIR pour le compte des CCI de la région Auvergne-Rhône-Alpes et structures associées.

Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande, sans minimum ni maximum, d'une durée de 5 ans et alloti en 2 lots.

La Commission des marchés s'est réunie le 10 avril 2019 à la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Vu le compte-rendu de la procédure, l'analyse du marché et les critères de choix des offres, la Commission des marchés a émis un avis favorable aux offres économiquement les plus avantageuses.

Le marché a été attribué selon les conditions suivantes :

LOT 1 : Société MANHATTAN (69), avec la solution F-SECURE, pour un montant estimé du marché à 87 100 € HT

LOT 2 : Société SECUSERVE (75), avec la solution E-SECUREMAIL PRO, pour un montant estimé du marché à 46 100 € HT